



## CSE Réseau régional du 24 juin 2020

### La reprise au sifflet

Un nouveau CSE extraordinaire en visioconférence pour présenter essentiellement le PRA qui doit entrer en vigueur au lendemain du second tour de l'élection pour perdurer jusqu'à mi-juillet.

Décidément cette direction donne toujours le sentiment de l'improvisation, bousculée par les municipales alors qu'elle voulait imposer le confinement des éditions d'info du réseau jusqu'en septembre.

Les élus n'ont eu droit à aucun document sur les méthodes qui vont permettre aux salariés, jusque-là en travail à domicile forcé, de réinvestir les antennes régionales entre lundi prochain, pour les équipes JT et techniques, et à partir du 10 ou du 15 juillet pour tous les autres salariés.

#### **Reprise massive à mon coup de sifflet**

La principale information émanant de la direction du réseau concerne les journalistes et techniciens qui sont priés de revenir massivement sur site dès le 29 juin.

La fin du télétravail est donc clairement signifiée à l'exception des personnels vulnérables ou avec conjoint vulnérable, des personnes testées positives au covid-19 ou cas contact devant observer des quatorzaines. Pour les premiers, seuls des certificats d'isolement établis par les médecins traitants ou les médecins du travail pourront leur permettre de ne pas revenir sur site. Au mieux en télétravail et si ce n'est pas possible ils seront en absence autorisée payée, dicit le DRH du réseau.

En fait, tous les métiers liés à la fabrication des programmes et des sessions d'information sont fortement incités à obéir au coup de sifflet qui siffle la fin de séquences de travail à domicile forcées sans aucune communication préalable et sans beaucoup d'égard pour les personnels.

Dans le rôle de la directrice d'école maniant le sifflet, on devine l'ombre de la présidente sortante Delphine Ernotte, en campagne pour sa réélection.

Le retour de l'ensemble des personnels est prévu pour la mi-juillet entre le 10 et le 15, selon Laurence Mayerfeld, sans plus de précision. A la question « est-ce le 10 ou le 15 ? », la réponse de la directrice du réseau, toujours en mode improvisé : « je n'ai pas encore décidé ! ».

Le reste est à l'avenant avec seulement 20% des fonctions support qui seront autorisées à être présentes sur site entre le 29/6 et la mi-juillet.

Avec cette technique du « stop and go », la direction ne s'y prendrait pas autrement pour obliger ainsi les salariés inquiets sur les conditions sanitaires à poser davantage de congés cet été... Etrangement, Olivier Godard, le DRH réseau, se révèle incapable de chiffrer les demandes de congés supplémentaires.

Cette direction ne s'avance pas plus sur le terrain du télétravail malgré les demandes pressantes de certains élus. Elle ne jure que par son questionnaire envoyé cette semaine sur vos boîtes mails par les RH. 747 réponses ont été reçues par la direction à ce jour sur leur expérience de télétravail « contraint ».

Les analyses, en respectant l'anonymat des participants, seront partagées avec élus et organisations syndicales à la rentrée pour en tirer des enseignements, dicit Laurence Mayerfeld.

En fonction des réponses au fameux questionnaire, de nouvelles organisations de travail pourraient sortir du chapeau, mais pour l'instant la direction reste sur le principe de 2 jours de télétravail en moyenne par semaine. La directrice botte en touche sur d'éventuelles négociations concernant le télétravail.

Sur l'allègement des mesures sanitaires de distanciations physiques évoquées par le gouvernement, la direction se dit prudente et préfère attendre des décisions concrètes.

En attendant, les cloisons en plexiglass enfin commandées ne sont pas toutes installées dans les régions et il faudra attendre encore pour séparer efficacement les bureaux toujours en openspace.

### **Élections municipales en berne**

Les audiences des débats sont à marée basse (entre 1,7 et 6,5 %), mais c'est tout à fait honorable, selon Sophie Guillin, responsable de l'info régionale.

Mais pourquoi avoir organisé à la hâte avec un schéma si réducteur et un déconfinement minimaliste, l'info pour ce second tour ?

Organiser ces débats en mode semi-confiné, sans partenariat pour l'animation et la communication et parfois sans la totalité des candidats, tout cela a donné globalement un résultat antenne très pauvre.

Pourtant, cette campagne, sans meeting, ni porte à porte, se joue dans les médias et les réseaux sociaux.

Dans certaines régions, comme en Paca, les candidats ont refusé de débattre sur nos antennes. Des partenariats public/privé nous ont même damé le pion, comme en Occitanie ou France Bleu Hérault, Public Sénat et Midi Libre ont organisé un débat avec l'ensemble des candidats, en Facebook Live. Là aussi, le retour contraint semble avoir eu ses effets. Alors qu'on nous affirme à longueur d'année que partenariats et internet sont notre avenir, nous sommes restés seuls, dans notre coin. Comme si multiplication des débats signifiait repli sur soi.

Notre directrice du réseau comme la directrice de l'info régionale ne s'en chagrinent pas et l'absence de communication sur les projets éditoriaux pour la rentrée en dit long du poids de l'inertie qui pèse sur nos dirigeants et nos rédactions en chef...

### **Relocalisation à la hussarde**

Pour les nouveaux locaux de Perpignan, déjà présentés pendant le confinement, la direction d'Occitanie a revu sa copie à la demande du CSE : elle ne prenait pas en compte les précautions « covid » les plus élémentaires.

Les plans ont donc été révisés en fonction des précautions sanitaires de distance physique dans la newsroom, mais sans tenir compte des risques d'un openspace évoqués au précédent CSE.

Les élus ont voté un avis qui met en garde sur ces « openspace couloirs » et les flux de circulations. Pour éviter un rapprochement des personnels et diminuer les nuisances sonores, ils demandent une étude acoustique et ergonomique sur ces nouveaux locaux qui devraient être aménagés avant la fin de l'année.

### **Nouvelle consultation sur les DUER**

Consultés pour la deuxième fois en moins d'un mois sur les Documents Uniques d'Exposition aux Risques des 23 antennes, les élus ont constaté que dans la forme comme dans le fond ces documents officiels étaient trop disparates. Multiplier les consultations sur leur évolution est une intention a priori louable, mais les élus ont rappelé dans une résolution que les salariés devaient être associés à ces révisions. Et qu'après passage en CSE, les DUER devaient aussi être communiqués à tous, de façon claire et compréhensible, pour que chacun dans l'entreprise puisse s'approprier les mesures de précaution nécessaires pour limiter les risques, contre les virus mais aussi contre les RPS...

Ces DUER ressemblent malheureusement plus à des copier/coller de mesures tentants de garantir la tranquillité juridique de la direction plutôt qu'une véritable politique de prévention. Nous avons ainsi souligné que les consignes données pour les équipes de tournage en cas d'accidents industriels, incendies ou même de manifestations – « se placer sous le contrôle des autorités gestionnaires du sinistre (police, gendarmerie, préfecture...) » – relevaient en fait d'une logique de contrôle de l'info par les autorités. Les représentants du SNJ ont contesté la présence de ces consignes dans différents DUER, comme celui de Haute-Normandie.

Par ailleurs, certaines formulations des recommandations sont parfois très éloignées des réalités de terrain. On trouve ainsi dans certains DUER : « *Evaluation des risques discutée en conférence de rédaction avant le départ des équipes de tournage* ». On se dit que le rédacteur de cette phrase n'a jamais couvert de faits divers en étant réveillé à 4 heures du matin par le rédacteur en chef adjoint d'astreinte, que ce dernier a déjà tenté d'appeler au moins 5 JRI, que l'heure tourne et que le premier qui décrochera son téléphone devra partir le plus vite possible pour couvrir l'événement, peut-être même tout seul.

La direction veut rappeler le cadre de la loi mais dans le même temps elle reconnaît que l'exception du terrain qui consiste parfois à détourner ce cadre pour la bonne réalisation d'un reportage ne fera pas l'objet de sanction...

**Prochain CSE** : le 8 juillet toujours en visio-conférence... Pour la direction, les instances et les représentants des personnels doivent rester en mode confiné !

Vos élus et RSCE : Jean-Manuel Bertrand, François Ollier, Thierry Will et Hervé Colosio.